

# COMMUNE DE CHABANAIS

---

---

## CONSEIL MUNICIPAL

---

### Réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2015 – 20 h

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le procès-verbal de la précédente réunion, aborde l'ordre du jour et accepte d'y ajouter les points suivants : approbation du rapport de présentation du schéma de mutualisation de la Communauté de Communes de Haute Charente.

#### **I. CONVENTION DE PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (EXIDEUIL)**

Les enfants résidant sur la Commune d'EXIDEUIL peuvent fréquenter l'accueil de loisirs sans hébergement de CHABANAIS. Depuis plusieurs années, la Commune d'EXIDEUIL participe aux frais de fonctionnement. Cette participation est basée sur le coût de revient par heure et par enfant en fonction du nombre d'heures de présence des enfants d'EXIDEUIL. La nouvelle convention est approuvée.

#### **II. APPROBATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)**

L'objectif du PCS est de se préparer préalablement, en se dotant de moyens d'organisation, d'outils techniques, pour pouvoir faire face à des situations très diverses telles que les catastrophes majeures atteignant fortement la population (personnes blessées, décédées, ...) et éviter tout basculement dans la crise. La Maire sera la référente si un épisode venait à survenir. Le PCS est adopté.

#### **III. SCHEMA DE MUTUALISATION**

Est adopté le projet de schéma de mutualisation. Celui-ci est prévu par la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales dispose que pour assurer une meilleure organisation des services, le Président de la Communauté de Communes de Haute Charente (CCHC) doit établir un rapport relatif aux mutualisations de services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Cette mutualisation prévoit notamment l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs de la CCHC et des Communes concernées et sur leurs dépenses de fonctionnement. Le Conseil Municipal adopte le schéma de mutualisation.

#### **IV. PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE ETABLI PAR LE PREFET**

Il prévoit le regroupement des collectivités afin de renforcer l'intégration communautaire, accroître la lisibilité territoriale et la cohérence de l'action publique. Pour notre territoire, ce projet prévoit la fusion de la CCHC avec la Communauté de Communes du Confolentais. Après discussion et plusieurs questionnements, ce projet de schéma est adopté (14 pour, 3 contre).

#### **V. AFFAIRES DIVERSES**

La DREAL s'est rendue en mairie pour rendre compte du projet de déviation EXIDEUIL/ROUMAZIERES.

L'achat d'une bétonnière est envisagé. Une thermique ayant été jugée trop onéreuse, le choix se portera plutôt sur une bétonnière électrique.

Il est envisagé d'acquérir le bâtiment rue Souchet (anciennement La Rose & Le Marron). Les modalités financières seront abordées en commission des finances. Celle-ci est prévue le 07 décembre et abordera les thèmes suivants : marché de transports occasionnels, projet d'aménagement de bourg.

Un point est fait sur les animations de fin d'année (spectacle de Noël, goûters des écoles, ...).

La Maire rend compte des divers échanges rencontres et réunions effectués au cours du mois.